

Copie du courrier du Préfet des Vosges du 26 mai 2020 destiné à promouvoir les fabricants vosgiens de masques.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprise,

Comme vous le savez, les entreprises du textile vosgien se sont mobilisées dès le début de la crise sanitaire du Covid-19 pour réorienter leur production traditionnelle vers la fabrication de masques.

16 entreprises ont ainsi activement contribué à permettre l'équipement du plus grand nombre mais aussi au maintien puis redémarrage de l'activité économique quand des équipements de protection individuelle étaient nécessaires pour la protection des salariés. Mes services ont favorisé à travers une plate-forme de croisement de l'offre et la demande la réponse aux besoins urgents exprimés par les entreprises. De plus, un travail collectif a permis de faire monter jusqu'à 200 000 le nombre de masques produit chaque semaine dans les Vosges.

Par ailleurs, 75 000 masques en tissu ont été mis à la disposition de la préfecture pour être remis à celles et ceux en ayant le plus besoin dans la gestion de crise, et aux acteurs publics et économiques en vue de préparer le déconfinement. C'est ainsi que les collectivités territoriales et les TPE et PME de notre département ont bénéficié de ces dotations.

Je veux en remercier vivement les entreprises de la filière textile, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont réalisé des masques de protection à partir des échantillons de fabrication qui leur ont été fournis par nos entreprises.

On observe désormais que les commandes de masques en tissu diminuent fortement auprès des entreprises de la filière textile vosgienne. L'effet des importations de masques à bas coûts peut y être perçu, en partie.

Je souhaite partager avec vous ce constat et défendre le principe de la solidarité économique. Nos entreprises textiles se sont engagées pour répondre à des besoins en parant au plus urgent. Nous avons pu compter sur elles et leurs salariés. Certaines ont investi pour augmenter significativement leur production et souhaitent de ce fait la pérenniser.

Il ne serait donc pas infondé que les entreprises et collectivités territoriales vosgiennes, de même que tous ceux qui ont bénéficié de dons de masques, choisissent de préférer l'achat de masques produits dans les Vosges, pour renouveler leurs masques actuels et/ou en commander de nouveau. Cette préférence serait de surcroît utile à une filière économique qui est également touchée par les conséquences de la crise sanitaire.

Il me paraissait important de vous faire part de ces éléments, en rappelant que des masques sont et peuvent toujours être fabriqués dans notre département (confer tableau ci-annexé), présentant des performances établies, certifiés Afnor et utilisant des tissus testés par la direction générale de l'armement, à des prix compétitifs.

Pour certaines entreprises de la filière textile, la production durable et locale de matériels de production de grande qualité se joue maintenant. Cela participe aussi de la relance de notre économie.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprise, l'expression de mes salutations très distinguées.

Pierre ORY